



28d, rue de la rotonde - 25000 BESANÇON  
Contacts : 03 81 50 60 07 - 06 68 50 91 62 - chaprais@gmail.com

Monsieur Jean-Claude ROY  
Vice Président, Transports de la CAGB  
La City -4 rue Gabriel Plançon  
25043 Besançon Cedex

Besançon le 23 Janvier 2012

**Objet** : Les nuisances de la ligne RFF  
Besançon Viotte/ Besançon FC-TGV

Monsieur le Vice Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint copie du courrier que nous adressons au Directeur de RFF, à la SNCF, avec copie à Madame DUFAY, Président de Région, au député de notre circonscription.

De plus, deux habitantes de la résidence Le BEL AIR, Rue Nicolas Bruand nous font part d'une suggestion intéressante que nous vous transmettons :

« Suggestion qui ne nécessite pas de travaux et n'engendre pas de coût financier supplémentaire hormis celui de la communication : modifier les plans de circulation bus et voiture afin de ne pas concentrer toutes les nuisances sur un même axe.

Les bus pourraient éviter le virage à la sortie du nouveau pont SNCF pour aller tout droit et reprendre la rue F. BATAILLE et E ; SAVOYE, comme pendant les travaux. Les bus descendant la rue LANCHY pourraient descendre directement la rue Paul BERT au lieu de tourner et d'emprunter l'ancien petit pont pour rejoindre le tronçon de la rue N.BRUAND.

L'accès des voitures pourrait être aussi limité aux riverains, aux clients du Nautilus et du Café de la Viotte et la vitesse limitée à 30 Km/h .

Cette proposition pourrait être affinée, mais il nous semble intéressant d'essayer de réduire la pollution sonore dans les rues qui bordent la voie ferrée. Toutes les sources de nuisance doivent être examinées pour conjuguer les efforts des différents partenaires afin de les réduire. Bus + trains+ voitures prenant le virage trop vite, cela fait beaucoup ».

.../...

.../...

Nous vous demandons donc, d'examiner cette suggestion et de continuer, comme vous l'avez fait pour le sifflet des trains, d'agir auprès des institutions concernées afin que les nuisances générées soient le plus réduites possibles.

Nous vous en remercions et vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Vice Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

J.Claude Goudot.